



Que faire?mais que faire?je suis perdue.....

Par **taylor2008**, le **28/11/2011 à 04:38**

njour,rnma situation est tres complexe et j'epsère que quelqu'un pourra m'eclairer.rnj'ai un petit garçon de 4 ans 1/2 et on ne peut pas dire qu'il ait bien commencé sa viernen effet,ma grossesse a été un enfer psychologique,du au harcèlement et aux insultes de son pere et de sa nouvelle compagne(aujourd'hui son epouse,nous nous sommes separés pdt ma grossesse)rrnrn 3 ans 1/2,celui ne l'a vu qu'une dizaine de fois,malgré le 1er jugement en 2008 qui lui accordait un droit de le prendre un samedi apres midi sur 2 jusqu'a ses 1 ans puis un week end sur 2(il n'est venu que deux fois)rrnrnle 2eme jugement en 2010,lui a acordé seulement un droit de visite un samedi par mois dans un point de rencontre.j'y suis allée,pas lui.rnrnil faut savoir que sa femme est sterile et qu'elle m'en veut a mort,qu'elle passe son temps a m'espionner via le net et que des qu'elle se fait attraper,celui ci disparaît de la vie de mon fils pdt des mois.rnrnen avril dernier,son pere a emis l'envie de revoir son fils,mais pas en point rencontre.au debut g refusé mais pour le b ien etre de mon fils,j'ai accepté (nous habitions tous les deux dans le loir et cher et a present nous sommes dans l'ain et le point rencontre est celui du loir et cher)rntout se passait bien,il venait le vir un samedi sur deux en ma presence,puis il le prenait pour la journée.et quand mon fils a demandé d'aller dormir chez son père,j'ai accepté.le 5 novembre dernier,il a passé le week end la basrntout s'est bien passé selon mon fils et je le crois.rnrnil ya une dizaine de jours,une amie m'a prevenu que la belle mere de mon fils avait trouvé mon mot de passe facebook;et qu'elle allait regulièrement sur mon compte afin de lire ce que je pouvais ecrire et imprimer tout ce qu'elle pouvait...cela fait des années que celle ci me pourri la vie.elle me tiens responsable de sa sterilité!!et jalouse mon fils....(elle a meme fait un site quand mon fils etait bébé ou elle parle quelle voudrait me tuer et que si elle avait pu,elle aurait tout fait pour que je perde mon enfant,j'en ai d'ailleurs gardé une trace)rrnrnquand j'en ai parlé a son père,il m' dit qu'il allait verifier et depuis,plus de nouvelles.rnle 18,mon fils l'a attendu ,en vain.quand je lui ai telephoné,il ma dit quil ne viendrait pas.et quand il ma dit quil viendrait la semaine suivante(le 26),j'ai accepté malgré le fait que je nai aucune confiance en son epouse...mais mon fils l'a de nouveau attendu pour

rien mon fils ne comprends rien, et moi je suis mal à l'aise vis à vis de lui que puis je faire? puis je le déchoir de ses droits ou le fait que je lui ai laissé mon fils sans l'accord d'un juge jouera contre moi? de plus, depuis 2008, il paye 80 euros de pension, et celle-ci n'a jamais augmenté malgré la revalorisation à chaque 1er janvier demandé par le juge. Il me doit aussi les mois de octobre et de novembre! puis je réclamer l'argent des revalorisations? je suis désolé de vous ennuyer avec cette situation mais je ne sais plus vers qui me tourner cordialement;

Par **cocotte1003**, le **28/11/2011** à **04:55**

Bonjour, vous pouvez aller voir un huissier pour faire saisir la pension avec les arriérés de l'indexation. L'espionnage de l'épouse n'est pas une fatalité, arrêtez tout bêtement de vous rendre sur ses sites, c'est très à la mode mais plein de personnes ne dialoguent pas sur l'intermédiaire de l'ordi. Les visites de son père sont très irrégulières mais cela vous n'y pouvez rien, c'est un droit et non une obligation, par contre vous pouvez demander une augmentation de pension puisque vos frais sont plus importants. Essayez de "compenser" un peu le manque de relation que votre fils peut avoir avec son père avec d'autres membres de la famille, cordialement